

Projeter- α ou la langue cachée

Pierre Pica

CNRS (Paris) & UQAM (Montréal)

O. Introduction

On sait que les éléments lexicaux imposent certaines restrictions sur le type de structures dans lesquelles ils peuvent être employés. Un Prédicat assigne en particulier à ses différents Arguments différentes Fonctions Grammaticales. Ainsi par exemple, la grammaire doit-elle être capable d'exprimer le fait qu'une phrase telle que (1) est grammaticale, alors que (2) est agrammaticale :

- (1) Ces hommes dînent
 (2) *Ces hommes dînent leurs voisins

On peut ainsi exprimer le contraste entre (1) et (2) à l'aide de la notion de Sous-Catégorisation : différentes catégories de verbes imposent des contraintes spécifiques sur le type d'Arguments avec lesquels ils peuvent être employés.

L'on dira alors que les propriétés de Sous-Catégorisation des verbes sont spécifiées à l'intérieur d'un ensemble de traits, à l'intérieur de Structures Argumentales, comme cela est illustré en (3) :

- (3) dîner, x

La structure (3) exprime le fait que le verbe 'dîner' ne prend qu'un Argument (que 'dîner' est un verbe intransitif) et rend donc compte de l'agrammaticalité de (2).

La nature exacte des représentations telles que (3), et de l'information qu'elles doivent contenir est l'objet de vives controverses : les Structures Argumentales sont-elles constituées de simples variables comme en (3), ou contiennent-elles aussi des informations relatives au rôle sémantique de la variable (au θ -rôle attribué à x) ? Si l'on adopte ce dernier point de vue, (3) aura plutôt la forme (4), où l'étiquette 'Agent' indique que l'Argument associé au verbe 'dîner' doit être un 'Agent' :

- (4) dîner ('Agent')

La structure (4) rendra alors compte de l'agrammaticalité de (5), où l'on dira que le Syntagme Nominal 'la table' ne peut être associé au θ -rôle 'Agent' :

- (5) *la table dîne

Certains principes généraux de la grammaire, tels que le θ -critère (selon lequel l'articulation entre Arguments et θ -rôles est réglée par une condition stricte de biunivocité) et le Principe de Projection (qui énonce le fait que la Structure Catégorielle est, à tous les niveaux de représentations syntaxiques, le reflet de la Structure Argumentale des éléments lexicaux), soulignent l'importance de l'information contenue dans des structures telles que (3) ou (4).

La conjugaison de ces deux principes rend par exemple compte de l'agrammaticalité de (6) où le Syntagme Nominal Argument 'la table' ne peut recevoir de θ -rôle, et de (7), où le θ -rôle associé à la Structure Argumentale de 'dîner' ne peut être associé au Sujet lexical, qui est un explétif :

- (6) *ces hommes dînent la table
 (7) *il dîne (il = explétif)

1. De quelques exceptions apparentes au Principe de Projection et au θ -critère

On sait que les choses se compliquent quand on analyse des exemples plus complexes, tels que (8a) et (8b), par exemple, inspirés de Ruwet (1983) :

- (8) a. ces hommes l'ont menacé de partir
 b. ces écrivains ratés menacent de devenir célèbres

Il semble en effet que le verbe 'menacer' n'ait pas la même Structure Argumentale en (8a) et en (8b), en violation du θ -critère et du Principe de Projection, comme l'illustre l'agrammaticalité de (9) :

- (9) *ces écrivains ratés nous menacent de devenir célèbres

Les θ -rôles assignés au Sujet ne sont pas identiques en (8a), où 'ces hommes' est clairement un 'Agent', et en (8b), (à nouveau en violation du θ -critère et du Principe de Projection).

L'existence d'exemples tels que (8a) et (8b) constitue un sérieux défi à toute tentative de formuler une grammaire qui rende compte de la façon dont les Arguments sont projetés et de la façon dont les Arguments sont associés à des Fonctions Grammaticales données, correspondant à des configurations syntaxiques précises.

L'on pourrait bien sûr considérer que l'on a affaire à deux verbes 'menacer' distincts, chacun doté d'une entrée lexicale propre, mais cette solution intellectuellement bien peu satisfaisante, nous force à poser une question encore plus complexe :

(I) Comment l'apprenant sait-il comment associer des θ -rôles en apparence fort distincts à des positions syntaxiques semblables ?

Ce problème est en quelque sorte l'image miroir de celui posé par les Prédicats dits Psychologiques, où ce qui paraît de prime abord comme le même θ -rôle ('Lieu') apparaît en position sujet du verbe 'craindre' en (10a), mais en position objet en (10b) (cf. parmi beaucoup d'autres, Ruwet (1972.c), Belletti & Rizzi (1988) et Pesetsky (1990)).

- (10) a. ces hommes craignent la présence de leurs voisins
b. la présence de leurs voisins ennuie ces hommes

Ce type d'exemples nous amène à poser la question (II) :

(II) Comment l'apprenant sait-il associer le même θ -rôle à des positions syntaxiques distinctes ?

Plusieurs principes ont été proposés pour résoudre ce problème. Citons, à titre d'exemple, l'hypothèse de Baker (1988), selon laquelle il existe un Principe d'Uniformité d'Assignation des θ -rôles (HUAT (en anglais UTAH)) :

HUAT : des relations identiques mettant en jeu des éléments lexicaux sont représentées par des relations structurales identiques entre ces éléments (au niveau de la structure profonde).

L'hypothèse de Baker, qui rappelle certaines hypothèses de la grammaire relationnelle (cf. Perlmutter & Postal (1984)) et certaines hypothèses de la sémantique générative (Lakoff (1970)) revient à envisager les deux possibilités suivantes :

- a) l'une des deux phrases de (10) a une représentation plus abstraite en Structure Profonde
b) l'identité des θ -rôles de 'ces hommes' en (10a) et de 'ces hommes' en (10b) est une illusion.

L'hypothèse (b) a été développée par Pesetsky (1990) (selon lequel la phrase italienne équivalente à (10a) met en jeu une Structure Argumentale proche de (*craindre* : 'Lieu', 'Cible'), alors que l'équivalent de (10b) met en jeu une Structure Argumentale du type (*ennuyer* : 'Cause', 'Cible'). Chacune de ces phrases satisfait en Structure Profonde à une hiérarchie thématique ('Agent' < 'Cause' < 'Lieu' < 'Cible'), et n'est donc pas un contre-exemple à HUAT.

L'hypothèse (a) a été développée par Belletti & Rizzi (1985) selon lesquels la phrase équivalente à la phrase (10b) en italien est dérivée d'une structure de base où ce qui est, dans leur cadre, le Syntagme Nominal 'Thème' ('leurs voisins') est engendré dans la base en position objet du verbe 'ennuyer' (avant d'être déplacé en position sujet par une opération de mouvement) et où le Syntagme Nominal 'Lieu' ('ces hommes') est engendré dans une position adjointe au noeud V' du Syntagme Verbal. Chacune de ces phrases satisfait, comme dans le cas précédent, à une hiérarchie thématique ('Agent' < 'Lieu' < 'Thème') en Structure Profonde, et n'est donc pas un contre-exemple à HUAT (UTAH).

Un raisonnement très semblable a amené certains linguistes (cf. parmi d'autres, Pollock (1978)) à proposer que (8a) et (8b) n'ont pas la même structure de base et que, si (8a) met en jeu un Sujet basique et une structure infinitive munie d'un Sujet indépendant (PRO), (8b) met en jeu un Sujet dérivé par la règle très générale Déplacer- α .

Il est facile de voir qu'un traitement de ce genre ne pose pas de problème particulier à HUAT dans la mesure où la hiérarchie ('Agent' < 'Lieu' < 'Thème') est respectée au niveau de la Structure Profonde, quel que soit le θ -rôle précis assigné au Syntagme Nominal sujet de (8b). Nous voudrions cependant ébaucher ici une solution de rechange selon laquelle les alternances lexicales que nous avons mentionnées ici

dérivent de façon naturelle de principes très généraux de la grammaire, principes dont la formulation permet d'expliquer un certain nombre de particularités de ce que nous appellerons les constructions non-agentives.

2. De quelques asymétries entre constructions agentives et constructions non-agentives

L'on sait que les phrases mettant en jeu le θ -rôle 'Agent' constituent une classe qui ne pose jamais de problèmes particuliers vis-à-vis du θ -critère et du Principe de projection (ou vis-à-vis de HUAT), comme cela est par exemple illustré en (11) ci-dessous, où aucun Argument ne peut être exclu :

- (11) a. ces homme massacrent leurs voisins
b. ?*ces homme massacrent

Nous pouvons exprimer cet état de fait en considérant que le Syntagme Verbal d'un verbe dont le Syntagme Nominal sujet est un 'Agent', projette toujours tous ses Arguments à l'intérieur même de sa Projection, comme cela est indiqué en (12) :

- (12) $[_{SV} SN_1 [_V [V [SN_2]]]]$

La structure (12) revient à adopter la version forte de l'hypothèse selon laquelle le Sujet est interne au Syntagme Verbal, développée dans Kuroda (1986) (contra Koopman et Sportiche (1988) où le Sujet est une sorte d'Adjoint au Syntagme Verbal), et à dire qu'un SN 'Agent' est toujours interne au Syntagme Verbal au niveau de la Structure Profonde.

Nous voudrions proposer que dans (12), SN_1 reçoit toujours le θ -rôle 'Agent' et que SN_2 reçoit toujours le même θ -rôle ('Patient').

Admettons, comme cela est d'usage depuis certains développements récents de la théorie, qu'une structure telle que (12) est toujours associée aux Projections de deux catégories fonctionnelles ACCo (Accord objet) et ACCs (Accord sujet), Projections dont le rôle essentiel est de vérifier le Cas assigné à chacun des Arguments internes du Prédicat verbal :

- (13) $[_{SACCs} [_{ACCs}]] [_{SACCo} [_{ACCo}]] [_{SV} SN_1 [_V [V [SN_2]]]]$

Admettons enfin que la structure (13) soit elle-même dominée par la Projection indépendante d'un morphème Temps, comme en (14) :

- (14) $[_{ST} [_{T}]] [_{SACCs} [_{ACCs}]] [_{SACCo} [_{ACCo}]] [_{SV} SN_1 [_V [V [SN_2]]]]]]$

Nous sommes maintenant en mesure de traiter le contraste suivant, où l'exemple (a), mais non (b), met en jeu un Sujet agentif :

- (15) a. ces hommes exigent l'argent
b. l'état de ces grands malades exige *les soins

L'agrammaticalité de (15b) suggère fortement que 'exiger' n'est pas ici associé à un noeud ACCo, ce qui revient à dire que le Syntagme Nominal ne peut recevoir de Cas Accusatif.

On dira, en d'autres termes, que SN_2 ne peut pas recevoir de θ -rôle (ou que ce θ -rôle n'est pas visible). Le SN objet ne peut par conséquent pas recevoir une interprétation référentielle, et est interprété comme une sorte d'Adjoint ou de Prédicat secondaire.

Il convient de noter que la grammaticalité de (16) ne contredit pas notre hypothèse, dans la mesure où l'on sait qu'un Syntagme Nominal marqué pour le Cas partitif peut fonctionner comme Prédicat :

- (16) l'état de ces grands malades exige des soins immédiats

Soit le contraste suivant :

- (17) a. ces hommes exigent les billets de banque
b. ces hommes les ont tous exigés
c. *ces hommes ont tous exigé les billets de banque

On peut rendre compte de façon naturelle du contraste entre (17a) et (17b) d'un côté et (17c) de l'autre, si l'on admet que les quantificateurs flottants ('tous', 'chacun', 'beaucoup', etc.) sont engendrés dans le Spécifieur du noeud Accord (contra Sportiche (1988)) : le Cas attribué au Syntagme Nominal 'les billets de banque' ne pourra pas être vérifié en FL par mouvement du SN dans le spécifieur de ACC, qui est déjà occupé. Notre hypothèse selon laquelle 'exiger' n'est pas associé à un

noeud ACCo est donc confirmée par l'agrammaticalité des exemples suivants :

- (18) a. ?*l'état de ces malades les a tous exigés (tous = ces soins)
b. ?*l'état de ces malades a beaucoup exigé de soins

On sait que l'extraction d'un Adjoint est soumise à des contraintes plus sévères que l'extraction d'un Argument (cf. parmi beaucoup d'autres, Chomsky (1986)). Notre hypothèse selon laquelle le complément de 'exiger' est un Adjoint lorsque 'exiger' n'est pas associé à un SN₁ 'Agent', est donc étayée par les contrastes suivants :

- (19) a. quelles mesures te demandes-tu si ces hommes exigent ?
b. ?*quelles mesures te demandes-tu si l'état de ces malades exige ?

Le contraste suivant illustre le même point si l'on admet qu'un quantifieur comme 'personne' (un élément en position A' (cf. Pollock (1989)) est soumis à une règle de déplacement vers la phrase matrice en Forme Logique dans ce type d'exemples :

- (20) a. ?ces hommes n'exigent que je vois personne
b. ?*l'état de ces grands malades n'exige que je vois personne

Comme l'on s'y attend, l'extraction de 'personne' est marginale en (20a) où la complétive est "L-marquée" par 'exiger', mais impossible en (20b), où la phrase enchâssée est une sorte d'Adjoint.

Le même phénomène est illustré, au niveau de la S-Structure, par les exemples (21a) et (21b) ci-dessous :

- (21) a. ?il n'a rien exigé que je refasse
b. *l'état de ce malade n'a rien exigé que je refasse

3. "Projeter- α comme Principe de la Grammaire

Les faits observés à propos de l'emploi non-agentif d'"exiger" ne sont pas isolés, comme le montrent les contrastes suivants (qui mettent en jeu des extractions hors d'un ilot *Qu*) :

- (22) a. ?à quelles personnes t'es-tu demandé si Paul répondait ?
b. ?*à quels besoins t'es-tu demandé si ces mesures répondaient ?

- (23) a. ?quelles bouteilles t'es-tu demandé si Paul remplissait ?
b. ?*quelles responsabilités t'es-tu demandé si Paul remplissait ?

- (24) ?*combien de personnes t'es-tu demandé si ce malade dégoûtait

- (25) ?*combien de personnes t'es-tu demandé si Paul craignait ?

On voit que l'extraction hors d'un ilot *Qu* n'est jamais possible lorsque la construction reçoit une interprétation non-agentive. On notera en particulier que (24) (où l'on considère généralement que le θ -rôle 'Lieu' est assigné au SN objet), et (25) (où l'on considère généralement que le rôle 'Lieu' est assigné au SN sujet) sont toutes deux agrammaticales. Ces faits (qui rappellent l'observation de N. Ruwet selon laquelle n'importe quel verbe peut être employé dans une construction où il sera interprété comme un Prédicat Psychologique) suggèrent que nous avons ici affaire avec un Principe très général de la Grammaire.

Nous aimerions, de fait, proposer que les faits illustrés ci-dessus dérivent tous du principe suivant :

Projeter- α : Un verbe peut, ou non, projeter les Arguments mentionnés dans sa Structure Argumentale.

On peut dériver de "Projeter- α " l'ensemble des propositions suivantes :

a) Si un verbe projette ses Arguments, il aura une 'lecture' agentive, dans la mesure où le SN engendré dans le Spécifieur du Syntagme Verbal sera interprété comme un 'Agent', et l'Objet du verbe, comme un 'Patient'.

b) Si un verbe ne projette pas de façon interne les Arguments indiqués dans sa Structure Argumentale, il projettera un Syntagme Verbal nu (dont la Projection ne contiendra alors aucun Argument).

c) Le Syntagme Nominal postverbal d'un verbe qui n'a pas une 'lecture' agentive est interprété et légitimé comme un Adjoint ou un Prédicat secondaire.

d) le Syntagme Nominal préverbal d'un verbe qui n'a pas une 'lecture' agentive est légitimé par l'élément Temps, qui se comporte alors comme une catégorie 'quasi lexicale' (légitimant une catégorie Accord sujet), prenant comme Argument le Syntagme Nominal préverbal.

e) le Syntagme Nominal "sujet", argument d'une flexion 'quasi lexicale', est interprété comme un 'non Agent'.

L'agrammaticalité de (19b), (22b), (23b), (24) et (25) ci-dessus peut maintenant être réduite au simple fait que les Syntagmes Nominaux postverbaux de ces constructions sont des Adjoints, et ne peuvent par conséquent pas être extraits hors d'un îlot *Qu*.

Soit l'exemple (26) :

(26) Ces hommes remplissent leurs responsabilités

La structure correspondant à un exemple de ce type (qui ne peut recevoir une 'lecture agentive') est illustrée en (27) :

(27) [_{SACC} [[ACCs]]] [_{ST} [T]] [_{SV} [_V [V [_{SV} SN₂]]]]

Comme le prédit (27), (28), où 'ces hommes' est obligatoirement interprété comme un 'Agent', ne peut avoir le sens de (26), qui n'a pas de catégorie ACCo :

(28) ces hommes les ont toutes remplies

La structure (27) prédit donc l'agrammaticalité de (18a) et (18b) ci-dessus.

Les propositions (b) et (c) associées au Principe- α reviennent aussi à dire que le Syntagme Nominal postverbal est légitimé par un principe général, selon lequel ce type d'"Adjoint Interne" sera adjoint au Syntagme Verbal.

L'ensemble de ces propositions (qui revient à mettre en partie en cause la distinction biunivoque entre Argument et Adjoint) suggère que ce

type d'Adjoint se trouve à l'intérieur du Syntagme Verbal, où il est légitimé en termes de m-Gouvernement (cf. Chomsky (1986)) (et non en termes de Gouvernement lexical strict). Nous proposerons, à titre de tentative, le principe suivant :

Principe de Légitimation des Adjoints Internes (PLAI) : *Un Adjoint interne est légitimé par une relation biunivoque de m-commande avec le Verbe dans une position où il recevra le θ -rôle inhérent 'LIEU'.*

Il est naturel de penser que le Principe de Projection ne s'applique qu'aux Arguments internes, c'est-à-dire qu'à des structures telles que (24).

On comprend dès lors que, dans une 'lecture' non-agentive, un verbe puisse ne pas projeter tous les Arguments mentionnés dans sa Structure Argumentale, comme cela est illustré en (29) :

(29) *ces écrivains ratés menacent leurs voisins de devenir célèbres

La Projection de tous les Arguments du verbe est en fait impossible ici. Seuls les deux Syntagmes Nominaux correspondant aux Arguments les plus internes au niveau de la Structure Argumentale (ici, 'menacer' x, z (contenu de la menace) y)), pourront être légitimés, l'un comme Argument de la flexion verbale, l'autre par 'PLAI'.

Le principe 'PLAI' rend, de la même façon, compte de l'agrammaticalité de (20b) et (21b) ci-dessus, si l'on admet que la complétive est adjointe au Syntagme Verbal.

Les propositions (d) et (e) reviennent à dire que le Syntagme Nominal 'sujet' d'un verbe non-agentif sera directement engendré dans le spécifieur de T, à l'extérieur du Syntagme Verbal, où il recevra un θ -rôle inhérent 'non Agent'. Soit les exemples suivants, empruntés à Pica (1991) :

(30) a. chacun_i exige que l'on dise du bien de soi_i
b. *chacun_i exige que l'on en dise du bien_i

(31) a. *(dans cet hôpital, curieusement) personne_i n'exige que l'on prenne soin de soi_i
b. (dans cet hôpital, curieusement) personne_i n'exige que l'on en_i prenne soin

Nous pouvons rendre compte du fait que 'soi' et 'en' sont ici en distribution complémentaire ('en' ne manifeste pas un effet de Référence Disjointe à longue distance dans les contextes où 'soi' ne peut entrer en relation avec un antécédent à longue distance) en adoptant l'hypothèse générale selon laquelle une flexion 'quasi lexicale' n'est pas un site approprié pour le mouvement du réfléchi ou du pronom au niveau de la Forme Logique (cf. Pica (op. cit.) pour le détail de l'analyse).

4. Quelques remarques à propos des Prédicats dits "Psychologiques"

Les conséquences du Principe "Projeter- α ", et en particulier la nature des Adjoints internes, constituent une facette de la grammaire peu étudiée, une sorte de "langue cachée" dont les propriétés n'ont pas pu être observées de façon systématique. On voit par exemple, que si l'analyse développée ici va dans la bonne direction, les structures mettant en jeu des Prédicats Psychologiques ne constituent qu'un cas particulier d'un phénomène plus général, dans la mesure où l'interprétation "psychologique" du Prédicat correspond, en nos termes, à une structure où le verbe ne projette pas ses Arguments et ne peut recevoir une interprétation agentive (contra, parmi beaucoup d'autres, Bouchard (1991), qui étudie de pair constructions agentives et constructions non-agentives).

Notre approche nous amène donc à poser la question suivante :
La distinction entre Prédicats Psychologiques dont le Sujet est interprété comme un 'Lieu' (comme 'craindre' en (32.a)) et Prédicats Psychologiques dont l'Objet est interprété comme un 'Lieu' (comme 'effrayer' en (32.b)) doit-elle être maintenue, et si elle doit l'être, comment peut-elle être exprimée dans notre cadre ?

- (32) a. ces hommes craignent leurs voisins
b. ces hommes effraient leurs voisins

Notons tout d'abord que le fait qu'un même θ -rôle 'Lieu' puisse être attribué à SN_1 en (32a) et (32b) ne constitue pas vraiment une surprise dans le cadre que nous développons dans la mesure où le θ -rôle attribué à chacune de ces positions ('Non Agent', ou 'LIEU') ne comporte pas beaucoup d'information. L'on peut de fait penser que l'interprétation

exacte du contenu de ce θ -rôle dépend pour chacune de ces phrases de notre connaissance du monde et de nos univers de croyance (en partie reflétée au niveau de la Structure Conceptuelle). L'on comprend alors l'observation de Ruwet, selon lequel les restrictions de sélection sur SN_1 dans une structure de type (32a), et sur SN_2 dans une structure de type (32b), par exemple, ne rentrent presque jamais dans un rapport de correspondance stricte (cf. aussi les observations de Bouchard (op. cit.), selon lequel le θ -rôle thématique attribué dans ce type de constructions correspond à des positions syntaxiques non homogènes).

L'analyse développée dans le texte semble donc indiquer qu'une approche comme celle développée dans Pesetsky (op. cit.) d'une part (qui multiplie le nombre des rôles thématiques représentés dans les Structures Argumentales), ou Belletti et Rizzi (op. cit.) de l'autre (qui multiplie le nombre de structures syntaxiques possibles) ne vont pas dans la bonne direction.

Nous aimerions en effet suggérer que la seule distinction pertinente pour la Grammaire est ici celle entre absence / présence de θ -rôle et que la Grammaire ne fait en particulier pas référence à une hiérarchie de θ -rôles.

La distinction entre 'Agent' et 'Patient' d'un côté et 'non Patient' ou 'non Agent' de l'autre, peut de fait être maintenant réduite à la distinction entre Argument externe et Argument interne, (conformément à l'essence de l'"Hypothèse de l'Interface Aspectuelle" de Tenny (1987) dont les effets dérivent du Principe Projeter- α). L'on peut par ailleurs penser qu'il existe un principe général, peut-être externe à la grammaire, selon lequel SN_1 sera interprété comme un 'Agent' et SN_2 comme 'Patient'. Si tel est le cas, un mécanisme tel que HUAT doit être rejeté en tant que Principe de la Grammaire, bien que ce principe garde toute son utilité heuristique.

L'analyse que nous proposons revient à dire qu'il n'existe pas au niveau de la Structure Argumentale, de distinction correspondant à la distinction entre Prédicats Psychologiques de type 'craindre' et Prédicats Psychologiques de type 'effrayer'.

On sait cependant que les verbes dont on dit traditionnellement que le Sujet est interprété comme un 'Lieu' et ceux dont on dit que l'Objet reçoit ce type d'interprétation, n'ont pas les mêmes propriétés, comme cela est illustré en (33) :

- (33) a. ces hommes craignent leurs voisins / *par leur stupidité
 b. ces hommes effraient leurs voisins / par leur stupidité

Nous voudrions suggérer que le Syntagme Nominal de (33b), tout comme celui de (34), implique 'un facteur de manière' (au sens Hale et Keyser) :

- (34) ces hommes chauffent l'eau /? d'un, seul de leurs regards

C'est cette interprétation (qui rejoint en partie l'intuition de Bouchard, selon laquelle le SN 'ces hommes' est (dans sa terminologie) une 'Psychose' en (33b)) qui permet de légitimer un Adjoint qui explicite le 'facteur de manière' en (33b) et en (34), où 'ces hommes' n'est pas interprété comme un 'Agent'.

Cette analyse va à l'encontre de l'hypothèse de Pesetsky (op. cit.), selon laquelle (dans sa terminologie) tous les Prédicats Psychologiques "dont le Sujet est interprété comme" un 'Lieu', sont dérivés de Prédicats Psychologiques "dont l'Objet est interprété comme un 'Lieu'". Pesetsky propose une analyse qui revient à dire que (33b) a une structure bi-phrastique, correspondant à (35) :

- (35) [p ces hommes [SV Cause [p leurs voisins [SV effrayer]]

L'analyse selon laquelle certains verbes Psychologiques contiennent des morphèmes causatifs est vraisemblable, dans la mesure où elle est étayée par l'étymologie même de ces verbes (en ce qui concerne tout au moins les langues romanes et germaniques) et par l'existence de complexes verbaux de type 'faire peur' en français. Il est cependant douteux, si l'analyse développée dans le texte va dans la bonne direction, qu'un verbe Psychologique puisse correspondre à une structure telle que (35).

L'on sait en effet que les constructions enchâssées sous 'faire' se comportent de façon distincte de leurs homologues 'causatifs' mono-phrastiques, comme l'illustrent les exemples suivants (inspirés de Ruwet (1972b)).

- (36) a. ces hommes font cuire le cochon dans le four
 b. ?*ces hommes cuisent le cochon dans le four

Nous dirons dans le cadre de l'analyse développée ici qu'une construction enchâssée bi-phrastique (comme (36a) par exemple) permet la présence de certains Adjoints qui modifient la position événementielle de la phrase enchâssée. Ceci n'est cependant précisément pas possible en (34b), où tout Adjoint est exclu (dans l'interprétation de la phrase selon laquelle 'ces hommes' n'est pas un 'Agent').

Nous retrouvons crucialement cette dernière situation en (37) :

- (37) *ces hommes frappent leurs voisins par leurs arguments

Nous aimerions de fait suggérer que l'agrammaticalité de (36b) et celle de (37) peut être réduite au fait que nous avons affaire ici à des structures de type (27) : une flexion 'quasi lexicale' n'est pas associée à une position 'e', et ne peut, par là même, légitimer certains Adjoints, dont l'interprétation est légitimée par cette position.

Cette dernière hypothèse nous paraît étayée de façon indépendante par le fait que l'on ne peut de façon générale pas enchâsser de Prédicats Psychologiques dans des constructions causatives du type de celles qui sont illustrées en (38a) et (38b) :

- (38) a. *ces hommes ont fait effrayer ses voisins à ce peuple
 b. *ces hommes ont fait craindre ses voisins à ce peuple

Nous aimerions suggérer que l'agrammaticalité de (38a) et (38b) peut être réduite à l'agrammaticalité de (39) (notée dans Ruwet (1983)) :

- (39) *les circonstances font exiger à l'histoire d'être réécrite

L'agrammaticalité de (38a), (38b) et (39) se réduit, en nos termes, au fait qu'il est impossible, comme nous l'avons noté plus haut, d'enchâsser sous 'faire' des constructions non-agentives (des constructions non pourvues d'une position événementielle).

Les asymétries notées entre constructions bi-phrastiques et constructions mono-phrastiques, et le fait que les constructions mettant en jeu des Prédicats Psychologiques se comportent comme ces dernières, suggèrent fortement qu'une structure telle que (35) n'est pas adéquate.

Le Principe "Projeter- α ", s'il va dans la bonne direction, suggère des modifications importantes du traitement habituel de nombre de constructions syntaxiques que nous n'avons pu aborder ici.

Nous reviendrons sur ce point, ainsi que sur un certain nombre de contre-exemples apparents à l'analyse développée dans le texte, dans une version plus étendue de cet article.

On doit cependant d'ores et déjà garder à l'esprit, que si elle est réelle, la perspective de découvrir les principes de ce que nous avons appelé la "langue cachée" (qui comme l'avaient remarqué depuis longtemps certains esprits perspicaces défiaient les Principes de la Grammaire Universelle) constitue une étape importante vers une meilleure compréhension des mécanismes de la langue.

Note

Ce travail a été en partie soutenu par une bourse du Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada (#410-90-1043). Ce texte reprend en partie le contenu d'une communication faite au séminaire sur le lexique du MIT en Mars 1991. Nous remercions les participants de ce séminaire pour leurs remarques et commentaires.

Nous avons par ailleurs pu profiter, sur certains points précis développés dans le texte, de discussions avec A. Azoulay-Vicente, J. Bonneau, D. Bouchard, O. Cohen, N. Chomsky, K. Hale, J. Higginbotham, R. Kayne, M. Lemieux, S. Tonoike, et Z. Zhang. Nous avons une dette particulière envers J. Rooryck, qui a bien voulu lire et commenter une version préliminaire de cet article.

Nous subsumons dans le texte l'essence de la distinction entre "Prédicat de Scène" et "Prédicat Individuel" (cf. parmi d'autres, Carlson (1977) et Kratzer (1989)).

Il est pourtant clair, si l'analyse développée ici va dans la bonne direction, que cette distinction découle du Principe "Projeter- α ". Elle ne peut être lexicale, contrairement à ce que l'on considère habituellement dans la littérature.

Bibliographie

- BAKER, M., 1988, *Incorporation. A Theory of Grammatical Function Changing*, The University of Chicago Press, Chicago.
 BELLETTI, A. & L. Rizzi, 1988, "On the Theta-roles of Psych Verbs", *Natural Language and Linguistic Theory*, 6.

- BOUCHARD, D., 1991, *From Conceptual Structure to Syntactic Structure*, inédit, Montréal.
 CARLSON, G., 1977, *Reference to Kinds in English*, Thèse de Doctorat, G.L.S.A., Amherst.
 CHOMSKY, N., 1981, *Lectures on Government and Binding*, Foris (trad. fr. *Théorie du Gouvernement et du Liage*, Seuil, Paris, 1991).
 CHOMSKY, N., 1986, *Barriers*, MIT Press, Cambridge MA.
 CHOMSKY, N., 1989, "Some Notes on the Economy of Derivation and Representation" in I. Laka & A. Mahajan, eds., *Functional Heads and Clause Structure*, Working Papers in Linguistics 10, MIT.
 KOOPMAN, H. & D. Sportiche, 1988, "Subjects", inédit, Los Angeles.
 KRATZER, A., 1989, "Stage-Level and Individual Level Predicates", *Papers on Quantification*, inédit, Amherst.
 KURODA, S.Y., 1986, "D'accord ou pas d'accord: Quelques idées générales concernant une grammaire comparative de l'anglais et du japonais", *Recherches Linguistiques* 14/15.
 LAKOFF, G., 1970, *Irregularity in Syntax*, Holt, Rinehart & Winston, New York.
 PERLMUTTER, D. & P. POSTAL, 1984, "The 1-advancement Exclusiveness Law", Perlmutter & Rosen eds. *Studies in Relational Grammar 2*, University of Chicago Press, Chicago.
 PESETSKY, D., 1990, "Experiencer Predicates and Universal Alignment Principles", inédit, MIT.
 PICA, P., 1991, "Binding and the Economy of Representation", inédit, Montréal
 PICA, P., en préparation, "Parameters and the Economy of Grammar"
 POLLOCK, J.Y., 1978, "Trace Theory and French Syntax", J. Keyser éd., *Recent Transformational Studies in European Languages*, MIT Press, Cambridge, MA.8
 POLLOCK, J.Y., 1989, "Verb Movement, Universal Grammar, and the Structure of IP", *Linguistic Inquiry*, 20.3
 RUWET, N., 1972a, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Seuil, Paris.
 RUWET, N., 1972b, "Les constructions factitives" in *Théorie syntaxique et syntaxe du français*.
 RUWET, N., 1972c, "A propos d'une classe de verbes "psychologiques"" in *Théorie syntaxique et syntaxe du français*.
 RUWET, N., 1983, "Montée et Contrôle: Une question à revoir ?" in *Homages à C. Vikner*, Volume spécial de la *Revue Romane* n° 24, Copenhague.
 SPORTICHE, D., 1988, "A Theory of Floating Quantifiers and its Corollaries for Constituent Structure", *Linguistic Inquiry* 19.3.
 TENNY, C., 1987, *Grammaticalizing Aspect and Affectedness*, Thèse de doctorat inédite, MIT.